



L'ADIL du Doubs (Agence Départementale d'Information sur le Logement) propose GRATUITEMENT aux habitants un conseil personnalisé. Elle est agréée par le Ministère de la cohésion des territoires.

ADIL du Doubs
information, rendez-vous

03 81 61 92 41

9h-12h / 14h-17h

1, chemin de Ronde du Fort Griffon
25000 BESANÇON

PERMANENCES

Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Morteau, Maiche,
Valdahon, Ornans, Quingey, Baume-les-Dames

+ d'info sur www.adil25.org
ou www.monprojet.anah.gov.fr

**VOUS RÉNOVEZ
VOTRE
LOGEMENT ?**

**BÉNÉFICIEZ
DU PROGRAMME
HABITER MIEUX**



Rénovation énergétique,
tout un programme d'aides




AVEC LES FINANCEMENTS DES PARTENAIRES :



PROPRIÉTAIRE OCCUPANT, VOUS VOULEZ + DE CONFORT ? RÉDUIRE VOS CHARGES ? VOS TRAVAUX FINANCÉS JUSQU'À 75%

EXEMPLE DE FINANCEMENT



Sandrine est propriétaire d'une maison construite dans les années 50 et souhaiterait remplacer ses fenêtres.

TRAVAUX INITIALEMENT PRÉVUS : remplacement de ses fenêtres
COÛT : 9 000 € TTC

Le conseiller Info Energie lui a proposé de faire plus de travaux afin de faire de réelles économies d'énergie :

- Isolation des combles perdus
- Isolation du plafond du sous-sol
- Remplacement de ses fenêtres
- Mise en place d'une VMC hygroréglable

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 18 200 € TTC

SUBVENTIONS : 75%* du projet soit 13 650 €

COÛT À SA CHARGE **4 550 €** soit 38 €/mois sur 10 ans avec un Eco prêt à taux zéro

Gain énergétique



VOS DÉMARCHES ÉTAPE PAR ÉTAPE



* Vous souhaitez dès à présent vérifier votre éligibilité en ligne ? RDV sur www.monprojet.anah.gouv.fr

1

Vous prenez contact avec l'ADIL
03 81 61 92 41 (service gratuit)

2

Lors de votre appel, un conseiller vérifie avec vous l'éligibilité* à toutes les aides financières (Anah, Etat, Région, Département, Agglomérations, Crédit d'impôt...) mais aussi tous les prêts possibles (PTZ accession, Eco prêt à Taux Zéro, Prêt bonifié...). Suivant votre projet, un RDV vous est proposé sous 10 jours.

3

Votre conseiller ADIL vous guide sur vos choix techniques (matériaux, entreprises...) en fonction de votre projet et de votre budget.

4

Si vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'Anah, votre conseiller ADIL vous oriente vers l'opérateur agréé de votre secteur (Soliha, Julienne Javel, Urbam conseil) pour vous accompagner dans le montage de votre dossier jusqu'à la réalisation des travaux. Sinon, il vous orientera vers d'autres aides.